



Association des Professeurs de Français de Malte (APFM)

ASSEMBLEE GENERALE 2010 - 2011

**Le jeudi 20 janvier 2011 à 15h30
au Centre Franco-Maltais, Msida**

Selon les Statuts de l'APFM :

Article 13. Assemblée Générale.

Elle se réunit une fois par an à une date et dans un lieu fixés par le Comité. Tous les membres y sont convoqués par une lettre circulaire ... La moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité de la réunion. Si ce chiffre n'est pas atteint à l'heure fixée dans la lettre de convocation, l'Assemblée est renvoyée à une demi-heure plus tard ; elle sera alors régulièrement constituée quelque soit le nombre des membres présents.

Président de l'Assemblée Générale : Dr. Cecilia Borg

Ordre du Jour

15h 30 : Annonce de l'ouverture de l'Assemblée Générale (si la moitié des membres sont présents ; autrement l'Assemblée est renvoyée à 16h00)

1. Mot d'accueil de la Présidente (Mme Angèle Vella Lauwers).
2. Mot d'accueil du Conseiller Culturel de l'Ambassade de France à Malte, M. Freslon.
3. Présentation du rapport sur l'activité de l'APFM pendant l'exercice écoulé (2009-2010) et propositions pour l'exercice suivant (2010-2011) – la Présidente (Mme Angèle Vella Lauwers).
4. Présentation du rapport financier de l'APFM pour l'exercice écoulé (2009-2010) – la Trésorière (Mme Monica Abela Medici).
5. Lecture et approbation du Projet de Budget pour l'exercice suivant (2010-2011) – la Trésorière (Mme Monica Abela Medici).
6. Présentation des articles des Statuts comportant des modifications (envoyées par e-mail jusqu'au 14 janvier 2010).
7. Soumission des nouveaux Statuts au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
8. Présentation des candidats nommés pour les élections.
9. Clôture de l'Assemblée Générale.
10. Déroulement des élections pour le Comité de l'APFM.
11. Annonce des noms des candidats élus.
12. Prise de décision sur une date pour la première réunion du nouveau Comité pour élire le Bureau.

Note Importante

Les professeurs, les professeurs retraités et les étudiants futurs professeurs qui souhaitent s'adhérer ou renouveler leur adhésion à l'APFM sont priés de faire cela avant le commencement de l'Assemblée Générale.

L'adhésion et le renouvellement se passeront entre 15h00 et 15h30.

Tout le monde est prié d'être à l'heure pour l'Assemblée Générale.